

Eradiquer la précarité et l'exclusion

Respectable Loge, La Propagation de la Vraie Lumière, Orient de Tarbes, Région 17

Mots-clefs : Précarité, Exclusion, Travail, Activité, Dignité

Problématique en jeu

Eradiquer la précarité et l'exclusion : un emploi pour tous et un revenu minimum garanti !

Il s'agit de concrétiser enfin ce qu'affirme notre Constitution (dans le préambule de celle de 1946 qui y est incluse) : « *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. ... La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* »

Force est de constater que, malgré les efforts de nos gouvernements successifs depuis 1946, nous sommes loin d'avoir réalisé cet objectif. Et pourtant la richesse est là, de plus en plus énorme pour certains...

« Eradiquer la précarité et l'exclusion », cela relève d'une volonté politique au sens noble du terme, on s'accorde certainement assez simplement sur cette volonté en tant que maçon et au-delà de nous. En d'autres termes, la précarité reste pour beaucoup inadmissible, de même que l'exclusion, au moins dans les discours et elle dément notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité !

Le constat sur la réalité de la précarité est désormais établi: ses impacts sur les personnes concernées mais aussi sur l'ensemble de notre société sont connus. Le malheur des uns fait, selon nous, objectivement, le malheur de tous, à quelques exceptions près de l'ultra minorité des « super riches ».

Enfin éradiquer signifie en finir une fois pour toutes, ou du moins faire en sorte que cela ne puisse plus se reproduire, et donc supprimer ce qui conduit à... et qui relève de l'organisation de la société et non du simple vouloir et du libre choix de l'individu.

« *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* » : il semblait évident, en 1946, que chaque citoyen avait le devoir de travailler car la tâche était immense pour reconstruire le pays après 5 années de guerre. Et le droit d'obtenir un emploi était facile à garantir par la société, pour les mêmes raisons.

Aujourd'hui, avec un taux de chômage à près de 10%, et malgré des aides sociales nombreuses -au taux de non-recours de 30%- ce sont 9 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, dont 2 millions de travailleurs ! Ce bilan est simplement indigne pour le pays des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Analysons la situation et voyons ce qu'elle est devenue en ces temps de crise :

En ce qui concerne la précarité et l'exclusion, la situation a empiré pour les plus pauvres, sur tous les plans : nourriture, santé, logement, éducation, culture, sécurité !

De plus, par rapport au fonctionnement de notre société, le confinement et ses suites nous en font tous les jours la démonstration, de nombreux emplois seraient nécessaires dans les hôpitaux, les EPHAD, les métiers de première ligne, et les associations caritatives débordées par les demandes. Autant de secteurs où les employés souffrent d'une trop grande charge de travail et souvent d'un salaire insuffisant, quand ce ne sont pas des bénévoles qui assurent ! Pourquoi n'y crée-t-on pas des emplois ? Par manque de budget, dit-on, par manque de volonté politique, certainement !

Car de l'argent on en a trouvé pour lutter contre l'effondrement de l'activité économique durant le confinement et encore aujourd'hui... Nous devons donc faire des choix au plus haut niveau et en trouver aussi pour éradiquer la précarité et créer les emplois nécessaires au bien être des travailleurs !

Proposition d'actions concrètes

Un emploi pour tous, d'utilité associative, sociale ou écologique, couplé avec un salaire minimum garanti et un accompagnement social individualisé, de haut niveau (encadrement suffisant, de qualité et sur la durée nécessaire).

Argumentons :

1-Le Revenu Universel Inconditionnel (RUI), tel que présenté par notre commission nationale en juin 2020, est un outil magnifique et idéal mais politiquement irréalisable dans le monde capitaliste où nous sommes plongés. Les expériences de revenu universel menées dans les années 70 et 80 aux USA (Livre de Rutger Bregman « Utopies réalistes- En finir avec la pauvreté » paru au Seuil en 2017, p 29 à 53), ont permis de répondre à 3 questions essentielles :

« Ce programme coûterait-il trop cher ? » réponse = NON.

« Les gens travailleraient-ils moins s'ils recevaient un revenu garanti ? » réponse = NON.

« S'avèrerait-il politiquement irréalisable ? » réponse = OUI. .

La preuve en est aussi que nous en parlons depuis la Révolution et que lorsque nous en débattons entre nous, nous bloquons sur l'inconditionnalité et la contrepartie : nombre de Maçons pensent qu'il n'est pas bon d'habituer les gens à l'assistanat.

Il faut donc trouver une stratégie acceptable politiquement, progressive, passant par des étapes intermédiaires comprises par une majorité de citoyens et d'élus.

Par quoi commencer ? Par ce qui existe déjà et ne demande qu'à se développer.

Les 12 propositions du CNLE (Conseil National de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion), <https://www.cnle.gouv.fr/le-cnle-formule-12-propositions.html>, articulées autour de 3 priorités fortes, soutenir, accompagner, protéger, permettraient certainement de répondre à l'urgence concernant les plus pauvres de nos concitoyens, nous ne pouvons qu'encourager le gouvernement à les mettre en place sans attendre, mais il faut aller au-delà...

Le RUA

Parmi les solutions envisagées vient rapidement à l'esprit le Revenu Universel d'Activité annoncé par le Président de la République le 13/09/2018.

Ce projet a fait l'objet d'une consultation nationale produisant 11 000 propositions, fruits de 82 000 votes et plus de 76 000 personnes ont été enregistrés pour cette consultation en ligne dont plus de 30% des contributeurs étaient des bénéficiaires de ce que l'on appelle les aides sociales.

Le calendrier prévoyait un dépôt de loi courant 2020 pour un premier versement en 2022/ 2023 et les partenaires sociaux l'attendent ! A ce jour, le calendrier semble bloqué...

La mécanique du RUA n'a pas été poussée à son terme, nous savons qu'il était question de rassembler l'ensemble des aides sociales pour ne faire qu'un seul revenu, reconnu comme suffisant pour contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux, et éviter ce qui est appelé le « non-recours » c'est à dire le fait que les bénéficiaires ne fassent pas leurs demandes d'aides. Il s'agissait donc de délivrer ce RUA de façon systématique pour les ayants droit.

La question de l'identification des bénéficiaires n'a pas non plus été réglée définitivement bien qu'il s'agisse des personnes éligibles aux différentes aides sociales existantes.

Reste la question des jeunes, il serait bon de les rendre éligible à ce RUA « adapté » tant qu'ils sont en formation par exemple. Sinon quel sens ou quel signe aurait alors cette seule perspective, au moment où le jeune prend sa place comme adulte dans la société ? Ne serait-ce pas prendre pour acquis que l'accès au travail est déjà condamné ? Ce qui renvoie aux différents sujets que sont l'accès à la formation professionnelle, qui est désormais devenu une obligation pour les 16/18 ans depuis ce mois de septembre, à l'accès à l'emploi durable, et au partage du travail.

Quelques questionnements à ce propos :

Le travail est-il vraiment une denrée rare ? Un constat rapide établit assez clairement que nombre de besoins ne sont pas, à ce jour, couverts, en d'autres termes il y a de quoi travailler.

Ne serait-ce plutôt le volume des tâches à accomplir qu'il faut élargir et non sa durée hebdomadaire ?

Car plus de temps libre ne serait-ce pas là non plus une aubaine pour les Gafa et autres vendeurs de loisirs virtuels, qui, sachons-le, ont démultiplié leurs profits durant le confinement...

Reste aussi la question de son financement : de nombreuses solutions sont proposées, solidarité nationale, contribution plus forte des hauts revenus, taxation des patrimoines, des capitaux et de leurs transferts, gratuité de services publics, etc... Choisissons celles qui sont acceptables par une majorité !

4- Une autre piste très prometteuse pourrait être les Territoires Zéro chômeurs de longue durée, expérimentés dans dix départements, en cours d'évaluation et probablement étendus à 50 autres en 2021...

<https://www.tzclld.fr/decouvrir-lexperimentation/la-demarche-en-questions/>

Cette expérimentation se fonde sur trois hypothèses qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires.

-Personne n'est inemployable, lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

-Ce n'est pas le travail qui manque : un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.

-Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

Et elle s'appuie sur la combinaison de six principes fondamentaux :

-L'exhaustivité territoriale : un emploi est proposé à toutes les personnes privées durablement d'emploi...

-L'embauche non sélective : l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des envies, des possibilités de chacun...

-La qualité de l'emploi : Apporter d'emblée une sécurité avec le recours au CDI...

-L'emploi à temps choisi : les personnes embauchées choisissent leur temps de travail....

-L'emploi-formation : l'emploi proposé aux personnes doit leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

...

-La création nette d'emplois : emplois supplémentaires créés sur le territoire, en articulation avec le tissu économique local...

En conclusion,

Les expérimentations conjointes du RUA et des Territoires Zéro chômeurs nous paraissent être des étapes sérieuses qui pourraient nous rapprocher du RUI, en réduisant très rapidement la pauvreté, tout en promouvant la dignité des travailleurs qui trouveraient enfin leur utilité dans notre société.